MISE EN LRÉNUBLIQUE BRANCAISE24

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN



Séance de la Commission Permanente du lundi 25 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, à quatorze heures, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie à la Maison des Associations de Royan, sous la présidence de Monsieur Denis MOALLIC, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

Présents :

Mme Marie-Françoise BENOIT, M. Claude DUCHÉ M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. MOALLIC, M.Gilbert THULEAU,

Absents excusés: Mme Françoise BAUDE, Mme Isabelle CHATEAU,

Date des convocations : 2 avril 2024

Membres en exercice: 8

Membres présents : 6

Nombre de votants : 6

Pour: 6

Contre: 0

Abstention: 0

N° 24-045

OBJET: SECOURS ELECTRICITE

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

LA COMMISSION PERMANENTE DÉCIDE

d'accorder un secours financier, à 4 personnes, pour le règlement de leurs factures d'électricité pour un montant global de 1 527,16 €.

La somme sera versée directement à - TOTAL ENERGIE- Service Clientèle - TSA 11572 - 75901 **PARIS CEDEX 15**

Certifié exécutoire

compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, le 8/4/2024

Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan,

le 8/4/2024

Par délégation du Présider La Directrice du CCAS

Frédérique SAL

Fait à ROYAN, le 27 mars 2024

Pour le Conseil Madministration

e Président du C

aire de Royar

Accusé de réception en préfecture 017-261700116-20240327-DEC-24-045-AR Date de télétransmission : 08/04/2024 Date de réception préfecture : 08/04/2024

Patrick MARENGO